

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31175**

Intitulé

Responsable technique en instrumentation, automatisme et électronique de puissance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère des armées	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201m Technologies de commandes des transformations industrielles, 255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Affecté à bord des navires de la Marine nationale ou dans des unités à terre, le responsable technique en instrumentation, automatisme et électronique de puissance est un spécialiste en automatisme. Il est chargé du maintien en condition opérationnelle des systèmes d'automatisation de la conduite des installations électriques du navire (systèmes qui assurent un fonctionnement optimal des installations et équipements sans intervention humaine).

Il est responsable de la conduite et du maintien permanent en condition opérationnelle de l'ingénierie de la propulsion électrique du navire, de l'instrumentation, des installations de production et de distribution d'énergie et des automates industriels.

Responsable de maintenance industrielle, il est appelé à assister le commandant adjoint ou le chef de service. Chef de secteur ou de service, il organise et planifie l'activité de plusieurs équipes et manage les chefs d'équipe.

Cet emploi implique un éloignement du domicile, dont la durée varie de plusieurs jours à plusieurs mois. L'activité s'exerce de jour comme de nuit, et le cas échéant les week-ends et jours fériés.

Le (la) titulaire de la certification est capable de :

Administrer un réseau de données permettant l'automatisation de la conduite des installations du bord.

Conseiller sur l'emploi des installations électriques et automatisées en s'appuyant sur son expertise.

Diagnostiquer l'origine des pannes sur les installations électriques, les automates et les réseaux dédiés à la conduite des installations du navire

Assurer la remise en condition opérationnelle des installations électriques, des automates et des réseaux dédiés à la conduite des installations du navire.

Encadrer l'équipe et organiser ses activités

Piloter les actions et les interventions du service/secteur

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Au sein du ministère des armées, les titulaires de la certification sont employés en qualité de chef de secteur en automatisme et électronique de puissance à bord des navires de la Marine nationale ou à terre sur le territoire national ou à l'étranger, en opérations extérieures.

Dans le secteur civil, les titulaires de la certification sont employés comme technicien en automatisme, technicien en robotique, technicien d'études ou de projets en automatisme, d'automatisme-mécatronicien, technicien de tests ou d'essai en électronique, responsable d'instrumentation embarquée ou technicien radiofréquence dans les secteurs de la construction navale, des transports aériens, de l'automobile, de la métallurgie, des installations électriques, du bâtiment,...

Technicien en automatisme / technicien automatique,

Technicien en robotique,

Technicien d'études en automatisme /Technicien de projets en automatisme,

Automatisme-mécatronicien,

Technicien de tests en électronique,

Technicien d'essai en électronique,

Responsable d'instrumentation embarquée,

Technicien radiofréquence.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

H2603 : Conduite d'installation automatisée de production électrique, électronique et microélectronique

I1304 : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

K1701 : Personnel de la Défense

Réglementation d'activités :

L'obtention du statut militaire, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur, est exigée par le ministère des armées pour exercer cet emploi au sein de la Marine nationale.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les suivantes :

Apporter son expertise pour l'optimisation de la conduite des installations complexes et des systèmes automatisés
 Réaliser les expertises techniques sur les installations complexes et les systèmes automatisés
 Manager le personnel et coordonner les actions des chefs d'équipes
 Organiser et planifier l'activité du service/secteur

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31175 - Apporter son expertise pour l'optimisation de la conduite des installations complexes et des systèmes automatisés	<p>Descriptif : Administrer un réseau de données permettant l'automatisation de la conduite des installations du bord Conseiller sur l'emploi des installations électriques et automatisées en s'appuyant sur son expertise</p> <p>Modalités d'évaluation Etude du livret d'expérience professionnelle et/ou Entretien avec le jury et/ou Mise en situation professionnelle</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31175 - Réaliser les expertises techniques sur les installations complexes et les systèmes automatisés	<p>Descriptif : Diagnostiquer l'origine des pannes sur les installations électriques, les automates et les réseaux dédiés à la conduite des installations du navire Assurer la remise en condition opérationnelle des installations électriques, des automates et des réseaux dédiés à la conduite des installations du navire</p> <p>Modalités d'évaluation Etude du livret d'expérience professionnelle et/ou Entretien avec le jury et/ou Mise en situation professionnelle</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31175 - Manager le personnel et coordonner les actions des chefs d'équipes	<p>Descriptif : Fédérer et dynamiser l'équipe à l'accomplissement de la mission du service/secteur</p> <p>Modalités d'évaluation Etude du livret d'expérience professionnelle et/ou Entretien avec le jury</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31175 - Organiser et planifier l'activité du service/secteur	<p>Descriptif : Piloter les actions et les interventions du service/secteur lors d'un arrêt technique</p> <p>Modalités d'évaluation Etude du livret d'expérience professionnelle et/ou Entretien avec le jury</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NI	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Président : le commandant de l'école ou son représentant assisté de 5 membres : Le directeur de l'enseignement ou son représentant Le chef du département Le responsable de la formation L'instructeur principal du cours Les responsables « matières » concernés
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	Président : le commandant de l'école ou son représentant assisté de 4 membres : Un représentant « employeur » Un titulaire de la certification Le responsable de la formation Un instructeur
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 mai 2013 publié au Journal Officiel du 16 juin 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable technique en instrumentation automatisme et électronique de puissance" avec effet au 01 avril 2006, jusqu'au 16 juin 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable technique en instrumentation, automatisme et électronique de puissance" avec effet du 16 juin 2018, jusqu'au 07 août 2023.

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Le pôle écoles Méditerranée attribue en moyenne 5 titres de responsable technique en instrumentation, automatisme et électronique de puissance, à raison d'une session par an.

Autres sources d'information :

www.defense.gouv.fr
www.defense-reconversion.fr
www.defense.gouv.fr/marine.fr
www.etremarin.fr

Lieu(x) de certification :

Ministère des armées : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Var (83) [TOULON]
Ministère des armées
14 rue Saint Dominique
75007 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

BCRM de Toulon - Pôle écoles Méditerranée - BP 500 - 83800 Toulon CEDEX 9

Historique de la certification :

Certification précédente : Responsable technique en instrumentation automatisme et électronique de puissance.